

Groupe de travail sur le développement du site Charles-E. Frosst

Faits saillants - Rencontre n° 3

Date	8 juillet 2020 de 18 h 30 à 21 h
Lieu	Microsoft Teams
Présences	Représentants de la Ville : K. Parent, J. Sanalidro Représentants du propriétaire : R. Plamondon, L. Vincent Représentants du voisinage : V. Beudet, M. Boghdady, S. Dabrowski, L. Francis, R. Lan, V. Pietrantonio, P. Salihou, N. Schulman Facilitateurs : J. Bénard et S. Kraemer (H+K Stratégies)

1. J. Bénard présente l'objectif de la rencontre, soit de discuter des critères d'aménagement urbain et de développement des terrains.
2. K. Parent informe les membres de l'avancement de l'étude de circulation, incluant le site Charles-E. Frosst, pour laquelle Kirkland collabore avec la Ville de Pointe-Claire. La Ville de Kirkland s'assurera auprès de la Ville de Pointe-Claire que la méthodologie tiennent compte du contexte de pandémie, notamment dans les comptages. Le stationnement incitatif à la station Pointe-Claire étant éliminé du projet du REM, K. Parent fera le suivi avec la Ville de Pointe-Claire pour connaître les intentions de Cadillac-Fairview pour l'utilisation de son stationnement à cette fin. Enfin, il indique que le terminus d'autobus de la STM devrait être relocalisé à côté de la future station du REM.
3. Les faits saillants de la rencontre 2 du Groupe de travail sont validés par les membres moyennant la précision du point 3c, à savoir que tout nouveau projet valant *plus de 756 000 \$* dans un rayon de 1 km de la future station du REM est sujet à une taxe de densité par m². À la prochaine rencontre, K. Parent fera le suivi au sujet de la rencontre avec le MTQ (point 3d) laquelle n'a pas pu avoir lieu.
4. K. Parent présente aux membres des paramètres d'aménagement préliminaires pour le site Charles-E. Frosst comprenant l'emplacement des nouvelles rues et des espaces verts sur le site, de même qu'une approche pour la répartition des hauteurs et de la densité :
 - a. Ajout d'une rue centrale potentiellement à sens unique est-ouest se connectant à la rue Charles-E. Frosst et d'un lien direct à l'A40 pour éviter l'utilisation du boulevard Brunswick, ainsi que des rues secondaires pour améliorer la fluidité. Les tracés des rues proposées seront validés à partir des résultats de l'étude de circulation ;
 - b. Aménagement d'un espace vert public au centre du site et d'une zone tampon entre le secteur résidentiel et le secteur industriel ;
 - c. Création de liens de transport actif, incluant une piste cyclable et pédestre vers la station du REM ;
 - d. Gradation ouest-est de la hauteur des bâtiments, correspondant à des maisons unifamiliales à l'ouest (2 étages), à des maisons de ville dans la portion centrale (2 à 4 étages) et à des immeubles de logements multifamiliaux de plus forte hauteur dans la portion ouest, à la limite de Pointe-Claire.
5. Les membres se disent favorables au tracé des rues à la condition que des mesures soient mises en place pour éviter une circulation additionnelle sur la rue De Salaberry, limiter la congestion à l'intersection de Charles-E. Frosst et de la nouvelle rue est-ouest et, de façon générale, éliminer la circulation de transit sur le site. Le prolongement du boulevard Jacques-Bizard pour le connecter à l'A40 demeure une priorité pour diminuer la pression sur la circulation dans tout le secteur.
6. Les membres du Groupe de travail se disent satisfaits des paramètres de distribution des hauteurs et de la densité sur le site, ainsi que ceux sur l'aménagement des espaces verts, lesquels reflètent selon eux les préoccupations et attentes exprimées par la population.
7. L. Vincent présente une esquisse préliminaire de développement du site s'appuyant sur les paramètres proposés par la Ville de Kirkland. Les membres reçoivent favorablement cette proposition et se disent en accord à ce que celle-ci serve de concept de base dans la poursuite des travaux. Il est entendu que le plan concept devra être davantage élaboré avant d'être partagé avec la communauté.
8. Un sondage sera transmis aux membres pour tenir une prochaine rencontre à la mi-août.